

RECTIFICATIONS ET MODIFICATIONS DES LISTES

Liste XXXVIII - Japon

Corrigendum

La Mission permanente du Japon a fait parvenir au Secrétariat la communication ci-après, datée du 20 février 1997.

Il convient d'ajouter les corrections de forme ci-après au projet de modifications et rectifications apportées à la Liste du Japon, distribué sous la cote G/MA/TAR/RS/10.

1. Pour ce qui est des produits à supprimer et des numéros tarifaires à modifier en conséquence, les corrections sont les suivantes:

remplacer "2841.10 carbaldrate" par "2842.90 carbaldrate"
supprimer "2841.10 carbaldrate"
insérer "2842.90 carbaldrate" après "2842.90 almagate".

Il a été tenu compte de ces rectifications dans l'annexe IA nouvellement établie.

2. Les annexes IIB et IVB ont aussi été établies; elles contiennent la liste des nouveaux préfixes et suffixes et des intermédiaires. Les autres rectifications nécessaires ont été effectuées dans ce contexte.

3. Un espace, qui avait été omis par inadvertance dans le projet, est introduit dans les désignations ci-après de l'annexe IVB:

2933.79 1- { [(cyclohexyloxy) carbonyl] oxy} ethyl_1-(1-.....
2934.90 (1R, 2S, 5R)-menthyl_(2S, 5R).....

Pour faciliter la vérification, le texte complet dûment corrigé vous est communiqué.¹

Il convient de noter qu'il s'agit de corrections de pure forme résultant du processus de rédaction juridique interne.

¹Des exemplaires du document (en anglais seulement) peuvent être obtenus auprès de la Division de l'accès aux marchés (Mme Hudry, bureau 3142).